



MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUBERT

AVIS PROMULGATION DU RÈGLEMENT N° 555-2026

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, aux personnes intéressées, que :

Lors d'une séance ordinaire tenue le mardi 13 janvier 2026 à la salle du Conseil municipal sise au 14, rue des Loisirs, les membres du Conseil municipal ont adopté à l'unanimité la version finale du règlement intitulé :

RÈGLEMENT N° 555-2026 DE TAXATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026

La population est avisée que le règlement suivant a été adopté par le conseil de la Municipalité de Saint-Aubert : Règlement 555-2026 de taxation pour l'exercice financier 2026.

Ce règlement a pour objet de fixer les taux de taxes, les compensations ainsi que les modalités de perception applicables pour l'exercice financier 2026 de la Municipalité de Saint-Aubert.

Ce règlement est disponible au bureau, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis. Il a effet au 1^{er} janvier 2026.

**DONNÉ À SAINT-AUBERT, CE 15^{ième} JOUR DU MOIS DE JANVIER DE L'AN
DEUX MILLE VINGT-SIX.**

ANNE-MARIE DION

Directrice générale et greffière-trésorière